

Pages de Profils



Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, la population du Nord-Pas-de-Calais resterait à peu près stable : 4 060 000 habitants à l'horizon 2030. Au jeu des migrations, la région perdrait en moyenne 13 000 habitants chaque année, des pertes qui seraient compensées par l'excédent des naissances sur les décès. Toutefois, cet excédent s'amenuiserait au fil des ans du fait du vieillissement de la population. Un retournement ne serait pas à exclure.

La population s'accroîtrait assez fortement dans la métropole lilloise, tandis qu'elle serait stable ou en baisse pour la plupart des grandes intercommunalités de la région. Aux franges des agglomérations, la population continuerait de s'accroître sous l'effet de la périurbanisation.

Projections de population pour le Nord-Pas-de-Calais : stabilité régionale, essor de la métropole lilloise

Aurélien Daubaire

Isabelle Hublau

Service Études et Diffusion



En 2030, selon le scénario central, la région compterait environ 4 060 000 habitants. La croissance de la population serait ainsi de 0,7% sur la période 2005-2030. L'évolution serait du même ordre pour les départements du Nord (+0,6%) et du Pas-de-Calais (+0,9%) [Tableau](#).

Cette projection s'appuie sur des hypothèses démographiques actualisées issues des premiers résultats des enquêtes du nouveau recensement de la population et des données récentes de l'état-civil. Partant d'une situation observée en 2005, les projections de population consistent à faire évoluer la pyramide des âges selon des hypothèses sur l'évolution de la fécondité, de la mortalité et des migrations. Dans le scénario de population dit "central", l'indicateur conjoncturel de fécondité est supposé se maintenir à 2,0 enfants par femme, valeur observée en 2005. On fait par ailleurs l'hypothèse que l'espérance de vie à la naissance augmenterait progressivement, un peu plus pour les hommes que pour les femmes. Elle passerait de 73,7 ans en 2005 à 78,2 ans en 2030 pour les hommes et de 82,3 ans à 85,6 ans pour les femmes. Enfin, à titre d'hypothèse, le solde migratoire est maintenu à son niveau de 2005, soit -13 000 personnes par an environ [Méthodologie et Pour en savoir plus](#).

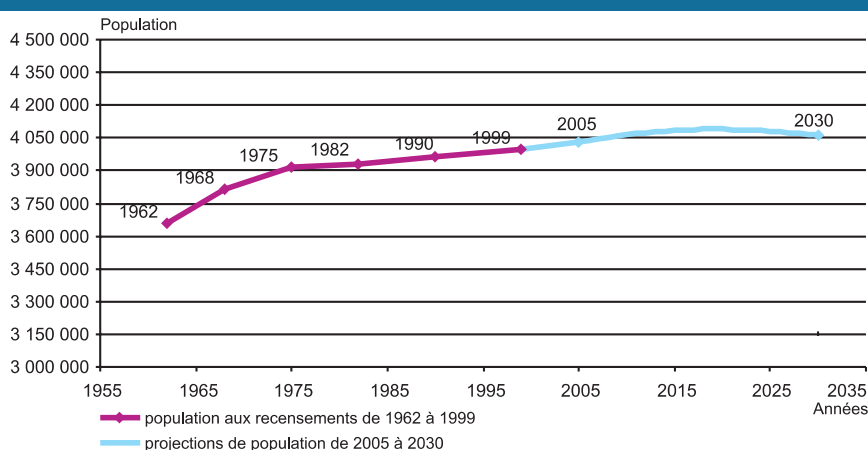
ÉROSION DU SOLDE NATUREL

Selon ces hypothèses, la population du Nord-Pas-de-Calais atteindrait son maximum vers 2020 avec 4 090 000 habitants environ. Puis elle baisserait pour atteindre 4 060 000 habitants environ en 2030 [Graphique 1](#).

L'inflexion de tendance serait due à l'évolution relative des naissances et des décès. Au fil des ans, tout en faisant l'hypothèse d'un maintien de la fécondité, le nombre annuel de naissances s'amenuiserait, passant de 56 000 en 2005 à 47 000 en 2030. En effet, les femmes en âge d'avoir des

enfants seraient de moins en moins nombreuses. Parallèlement, le nombre annuel de décès augmenterait progressivement (36 000 décès en 2005, 39 000 en 2030) du fait de l'augmentation des effectifs de personnes très âgées, alors même que l'espérance de vie s'accroîtrait. Au total, le solde naturel, qui mesure la différence entre les naissances et les décès, diminuerait progressivement, passant de 20 000 en 2005 à 8 000 en 2030.

Graphique 1 : POPULATION DU NORD-PAS-DE-CALAIS : HISTORIQUE ET PROJECTIONS (SCÉNARIO CENTRAL)



Sources : Insee - Recensements de la population de 1962 à 1999 - Omphale

Tableau : PROJECTIONS DE POPULATION POUR LE NORD-PAS-DE-CALAIS ET SES DÉPARTEMENTS - SCÉNARIO CENTRAL

Unités : nombre, %

Années :	Nord-Pas-de-Calais			Nord			Pas-de-Calais		
	ensemble	hommes	femmes	ensemble	hommes	femmes	ensemble	hommes	femmes
2005	4 032 000	1 953 000	2 079 000	2 577 000	1 248 000	1 329 000	1 456 000	706 000	750 000
2010	4 064 000	1 970 000	2 094 000	2 597 000	1 258 000	1 339 000	1 467 000	712 000	755 000
2015	4 085 000	1 983 000	2 102 000	2 609 000	1 265 000	1 344 000	1 475 000	717 000	758 000
2020	4 090 000	1 989 000	2 101 000	2 612 000	1 268 000	1 344 000	1 478 000	721 000	757 000
2025	4 081 000	1 988 000	2 093 000	2 605 000	1 266 000	1 339 000	1 475 000	721 000	754 000
2030	4 063 000	1 981 000	2 082 000	2 592 000	1 261 000	1 331 000	1 469 000	719 000	750 000
Evolution 2005-2030 :									
- en nombre	31 000	28 000	3 000	15 000	13 000	2 000	13 000	13 000	0
- taux d'évolution (%)	0,7	1,4	0,1	0,6	1,1	0,2	0,9	2,0	0,0

Source : Insee - Omphale

D'AUTRES SCÉNARIOS SONT POSSIBLES

Les projections démographiques sont sensibles aux hypothèses faites sur l'évolution de la fécondité, de la mortalité et des migrations [Encadré méthodologique](#). Or cette évolution est incertaine. Parmi les nombreux facteurs jouant sur ces paramètres, les progrès de la médecine, l'évolution des modes de vie, l'attractivité économique de la région ou bien encore l'effet des politiques publiques sont difficilement prévisibles.

L'examen de scénarios concurrents permet de juger de la robustesse des projections de population [Encadré méthodologique](#). Une variation de la fécondité est susceptible de modifier sensiblement l'évolution de la population. Dans l'hypothèse d'une hausse de la fécondité jusqu'à 2,2 enfants par femme en 2015 puis d'un maintien à ce niveau jusqu'en 2030, la population de la région augmenterait de 140 000 personnes d'ici 2030 au lieu de 30 000 avec le scénario central. À l'inverse, avec une fécondité diminuant jusqu'à 1,8 enfants par femme d'ici 2015, la population diminuerait de 80 000 personnes sur la période 2005-2030 [Graphique 2](#).

Le solde migratoire peut également évoluer sensiblement, et rapidement, par exemple en fonction du marché du travail. Le Nord-Pas-de-Calais compterait 115 000 habitants supplémentaires selon un scénario de migration haute, 55 000 habitants en moins selon un scénario de migration basse.

Les projections de population à l'horizon 2030 semblent moins sensibles aux hypothèses de mortalité. En effet, selon des hypothèses plausibles d'évolution plus ou moins favorable de l'espérance de vie, les évolutions de population projetées ne diffèrent que de quelques points par rapport à celle du scénario central.

UN SOLDE NATUREL DYNAMIQUE MAIS UNE FAIBLE ATTRACTIVITÉ

Le rythme d'évolution de la population du Nord-Pas-de-Calais serait loin de la dynamique de France métropolitaine (+10% entre 2005 et 2030). En particulier, la population du Nord-Pas-de-Calais évoluerait beaucoup moins vite que celle des régions du Sud et de l'Ouest de la France qui bénéficient d'un solde migratoire positif [Carte 1](#). Par

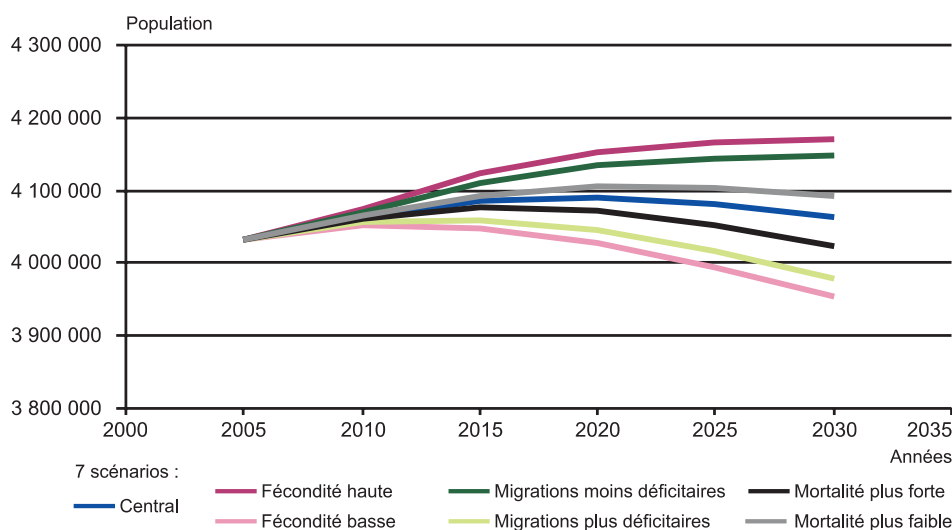
exemple, alors que la population du Nord-Pas-de-Calais resterait stable, la population rhônalpine s'accroîtrait de près de 17%, et la population de Provence-Alpes-Côte-d'Azur de 18%. À long terme, c'est le solde migratoire qui fait la différence. La région Provence-Alpes-Côte-d'Azur gagnerait ainsi 28 000 habitants par an du seul fait des migrations alors que le Nord-Pas-de-Calais en perdrait 13 000 chaque année.

Parmi les régions perdantes du point de vue des migrations résidentielles, le Nord-Pas-de-Calais serait toutefois assez

dynamique grâce à son solde naturel largement positif. C'est ainsi que la population du Nord-Pas-de-Calais resterait stable à l'horizon 2030, alors que les régions Champagne-Ardenne et Lorraine perdraient des habitants.

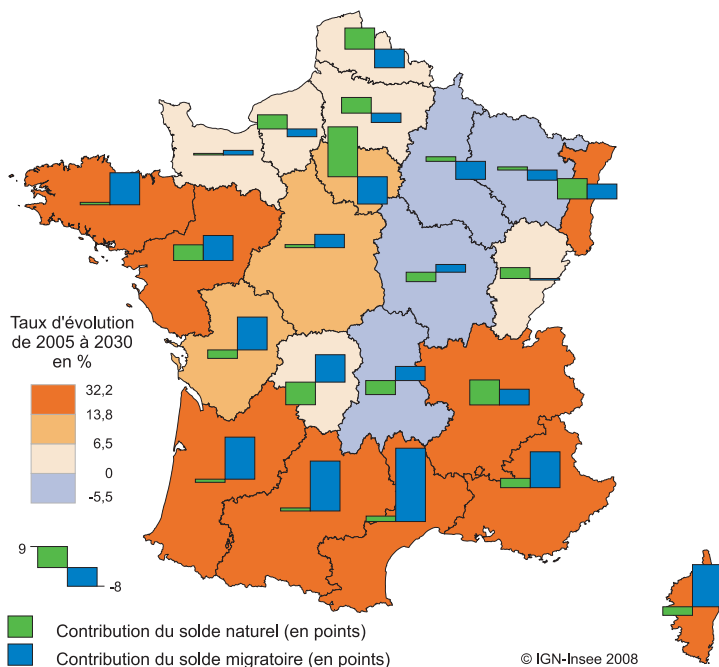
En 2030, le Nord-Pas-de-Calais resterait la quatrième région de France métropolitaine la plus peuplée, après l'Île-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Sa population représenterait 6,0% de la population métropolitaine, contre 6,6% en 2005.

Graphique 2 : PROJECTIONS DE POPULATION POUR LE NORD-PAS-DE-CALAIS : SCÉNARIO CENTRAL ET VARIANTES



Source : Insee - Omphale

Carte 1 : PROJECTIONS DE POPULATION ENTRE 2005 ET 2030 - SCÉNARIO CENTRAL



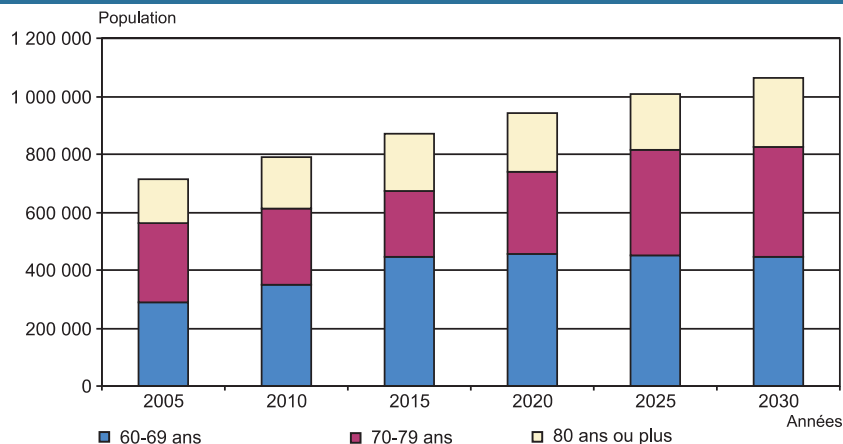
Source : Insee - Omphale

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

De 2005 à 2030, en lien avec la baisse du nombre de naissances, le nombre de personnes de moins de 20 ans diminuerait de 12% (133 000 jeunes en moins d'ici 2030). Dans le même temps, la population des 60 ans ou plus s'accroîtrait de 350 000 personnes, en hausse de 50% par rapport à 2005. Les classes d'âge nombreuses nées entre 1945 et 1965 auront en effet dépassé l'âge de 60 ans. Le nombre de sexagénaires augmenterait fortement jusqu'aux alentours de 2015 puis se stabiliserait [Graphique 3](#). La population des 70-79 ans connaîtrait alors à son tour une croissance importante (+ 64% de 2015 à 2030). Enfin, la part des 80 ans ou plus parmi les plus de 60 ans s'accroîtrait pour atteindre 22% en 2030. Dans l'hypothèse où leur espérance de vie augmenterait davantage que celle des femmes, les hommes représenteraient une proportion croissante des personnes de plus de 60 ans.

Le vieillissement apparaît donc inéluctable : les seniors deviendraient plus nombreux que les jeunes gens. En 2030, la part des jeunes de moins de 20 ans dans la population nordiste serait de 24% (contre près de 28% en 2005). À la même date, les personnes

Graphique 3 : PROJECTION DU NOMBRE DE PERSONNES DE 60 ANS OU PLUS DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS (SCÉNARIO CENTRAL)



Source : Insee - Omphale

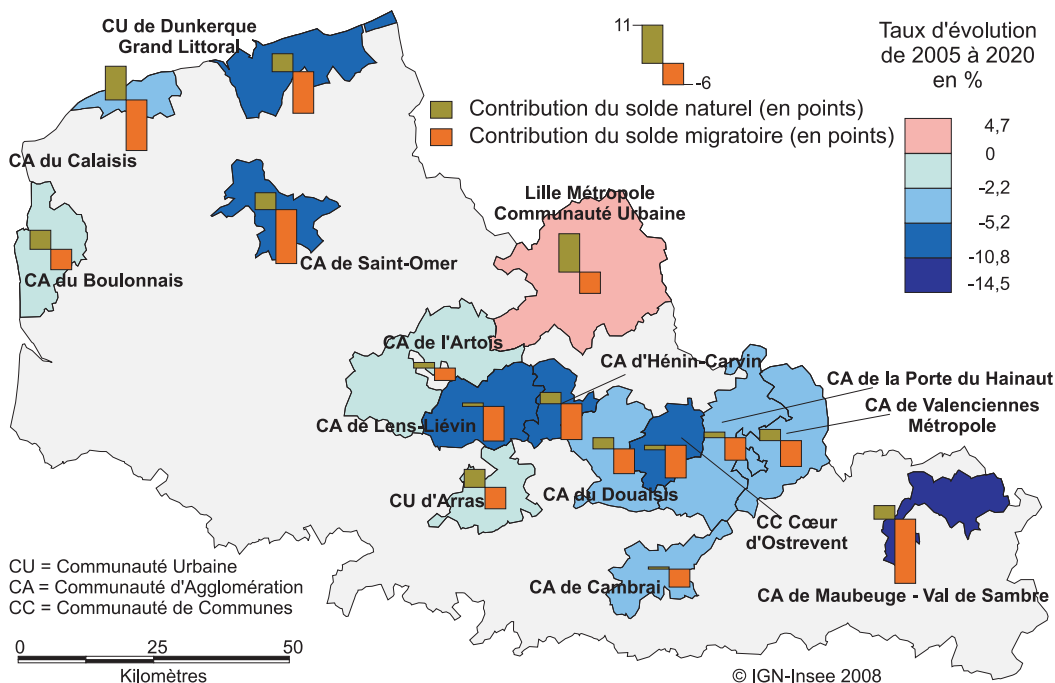
de 60 ans et plus représenteraient quant à elles 26% de la population contre 18% en 2005. Le phénomène serait analogue dans le Nord et dans le Pas-de-Calais, de manière plus marquée toutefois pour le Pas-de-Calais, déjà plus âgé à l'heure actuelle. Dès les années 2020, le nombre de personnes de 60 ans et plus y dépasserait le nombre de personnes de moins de 20 ans, ce qui ne se produirait dans le Nord que vers 2030.

Le Nord-Pas-de-Calais resterait toutefois l'une des régions les plus jeunes de France, au second rang juste après l'Île-de-France à l'horizon 2030.

LA MÉTROPOLÉ LILLOISE EN ESSOR

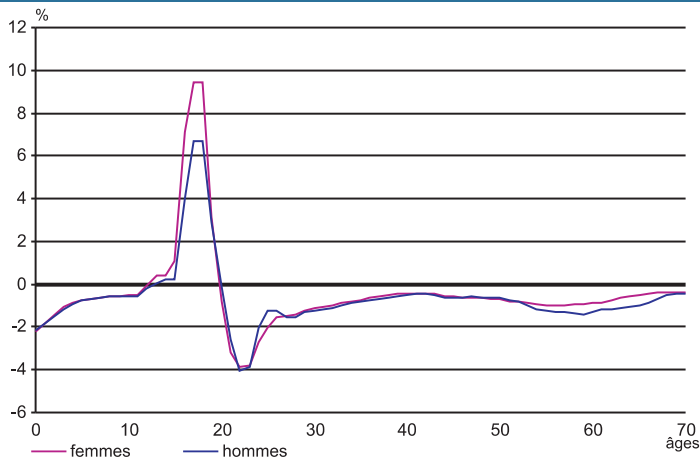
La stabilité de la population du Nord-Pas-de-Calais recouvre des dynamiques territoriales très contrastées. À ce niveau géographique, les projections se limitent à l'horizon 2020, pour des questions de robustesse méthodologique [Encadré méthodologique](#). Au niveau des territoires plus encore qu'au niveau régional ou départemental, les évolutions réelles des modes de vie et de l'attractivité des territoires pourraient différer des hypothèses retenues, qui prolongent des tendances passées.

Carte 2 : PROJECTIONS DE POPULATION ENTRE 2005 ET 2020 POUR LES 15 EPCI DE PLUS DE 50 000 HABITANTS DU NORD-PAS-DE-CALAIS (SCÉNARIOS ARBITRÉS)



Source : Insee - Omphale

Graphique 4 : QUOTIENTS MIGRATOIRES PAR SEXE ET ÂGE DE LILLE MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ URBAINE



Note de lecture : chaque année, les personnes de 22 ans sont plus nombreuses à quitter le territoire de Lille Métropole Communauté Urbaine qu'à venir y résider ; ce déficit représente 4% de l'ensemble de la population de 22 ans présente sur ce territoire.
Source : Insee- Omphale

Les projections de population sont présentées ici pour les intercommunalités et pour les bassins d'habitat de la région, dès lors qu'ils comptent plus de 50 000 habitants. Les EPCI étudiés représentent environ 75% de la population régionale, les bassins d'habitat 90%. Un dossier complémentaire fournit des résultats pour un vaste ensemble de territoires de la région
➤ **Encadré : Les fiches détaillées par territoire.**

Si les tendances observées se poursuivent, la métropole lilloise verrait sa population augmenter de manière notable d'ici 2020
➤ **Carte 2.** À cette date, la communauté urbaine compterait plus de 1 170 000 habitants, soit 5% de plus qu'en 2005.

La croissance de population de la métropole lilloise repose sur un solde naturel très favorable. Même si la fécondité n'y est pas plus élevée qu'ailleurs, la proportion de jeunes ménages en âge d'avoir des enfants y est telle que les naissances contribuent très positivement à l'accroissement de la population (17 000 nouveau-nés en 2005). Le nombre de naissances est très largement supérieur au nombre de décès (8 300 décès en 2005), ce qui conduit à un excédent naturel important. Malgré l'amenuisement du nombre de naissances et la hausse du nombre de décès attendus selon les projections, le solde naturel resterait très largement positif pour la métropole lilloise avec plus de 7 000 personnes chaque année au cours de la période 2005-2020.

Au jeu des migrations résidentielles toutefois, la métropole lilloise perd des habitants, ce qui freine la hausse de population. En effet,

les arrivées de jeunes venant y suivre leurs études sont massives mais une bonne partie des étudiants quittent la métropole à la fin des études. De plus, aux âges d'activité, en partie sous l'effet de la périurbanisation qui s'étend au-delà du périmètre de la communauté urbaine, la métropole lilloise voit partir davantage de personnes qu'elle n'en accueille : le solde migratoire est négatif à ces âges, ainsi que pour les enfants, qui suivent leurs parents
➤ **Graphique 4.**

LOCALEMENT, LES PHÉNOMÈNES MIGRATOIRES SERAIENT DÉTERMINANTS

Les autres intercommunalités étudiées, excepté la communauté de communes Cœur d'Ostrevent, bénéficieraient d'un solde naturel positif, mais pour la plupart sans commune mesure avec celui de la métropole lilloise.

Par ailleurs, la totalité des intercommunalités de cette étude est sujette à un solde migratoire négatif. Mis à part dans la métropole lilloise, les jeunes sont plus nombreux à quitter le territoire qu'à venir s'y installer, qu'il s'agisse de partir faire ses études ou de trouver un emploi. Aux âges d'activité, certains territoires compensent les départs par des arrivées, d'autres pas.

L'intensité du déficit migratoire expliquerait l'essentiel des écarts d'évolution de la population entre les intercommunalités. L'ampleur du phénomène différerait selon les territoires. La communauté urbaine d'Arras, les communautés d'agglomération de l'Artois et du Boulonnais verraient leurs populations rester

à peu près stables d'ici 2020 car leur déficit migratoire serait limité à 0,4 point de population par an au maximum
➤ **Carte 2.** Les communautés d'agglomération de Cambrai, du Douaisis, de la Porte du Hainaut et de Valenciennes, avec un déficit migratoire un peu plus élevé, perdraient 4 à 5% de population de 2005 à 2020. Les autres intercommunalités de l'ancien bassin minier, la communauté urbaine de Dunkerque, les communautés d'agglomération de Saint-Omer et Maubeuge, davantage pénalisées du point de vue des migrations, perdraient des habitants à un rythme plus rapide.

Cas particulier, la population de la communauté d'agglomération du Calaisis ne diminuerait que de 5% malgré un déficit migratoire élevé. En effet, la population y est à la fois plus jeune et plus féconde qu'ailleurs. Le solde naturel excédentaire compenserait ainsi une bonne partie du déficit migratoire.

Le Montreuillois se singularise. Sa population est plus âgée qu'ailleurs, ce qui explique que le solde naturel y soit proche de zéro (il y a autant de décès que de naissances). Au jeu des migrations, le Montreuillois gagne cependant des habitants. Si la tendance se poursuivait, ce territoire verrait ainsi sa population augmenter rapidement
➤ **Carte 3.**

LA PÉRIURBANISATION AUX FRANGES DES INTERCOMMUNALITÉS

Pour bien des territoires, les franges périurbaines situées au-delà du périmètre de l'intercommunalité connaîtraient des évolutions de population positives. Les projections de population réalisées au niveau des bassins d'habitat, souvent plus étendus que le contour des intercommunalités, permettent de prendre en compte cet effet
➤ **Carte 3.**

C'est notamment le cas dans le Boulonnais. La population du bassin d'habitat augmenterait légèrement d'ici 2020, alors qu'elle baisserait si l'on considère le seul périmètre de la communauté d'agglomération. Autour de Dunkerque, la baisse serait plus limitée pour un périmètre incluant l'arrière-pays dunkerquois que sur le seul contour de la communauté urbaine.

Concernant la métropole lilloise, la hausse de population serait plus marquée pour le bassin d'habitat que pour le périmètre de la communauté urbaine, le bassin d'habitat s'étendant jusqu'aux Weppes et à la Pévèle, et excluant Roubaix-Tourcoing.

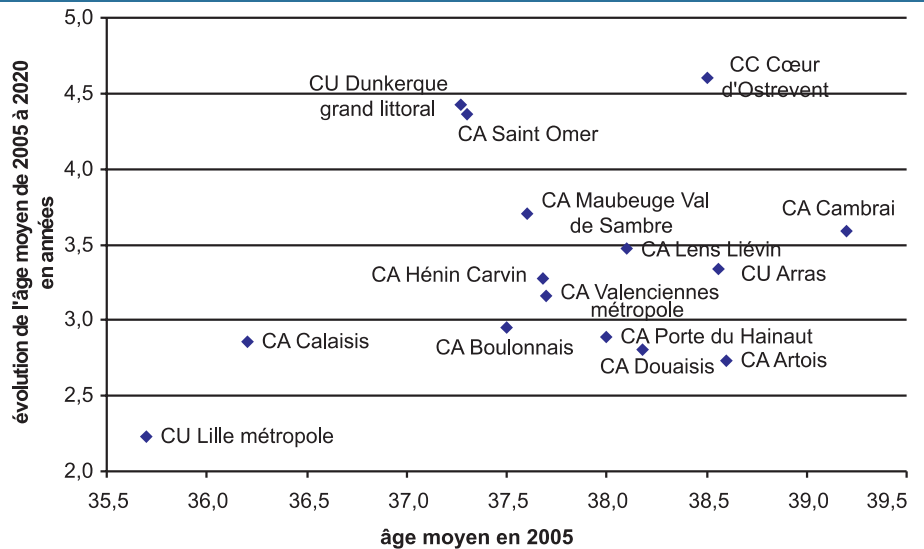
UN VIEILLISSEMENT INÉGAL SELON LES TERRITOIRES

Tous les territoires vieilliraient mais à des rythmes très différents. La métropole lilloise, territoire le plus jeune en 2005 selon le critère de la moyenne d'âge, est aussi le territoire qui vieillirait le moins rapidement. L'âge moyen n'y augmenterait que de deux ans environ de 2005 à 2020. Les jeunes sont en effet nombreux à venir vivre au sein de la communauté urbaine tandis que les personnes d'âge actif ont tendance à la quitter. Le vieillissement serait limité dans la communauté du Calaisis et plus important dans l'ancien bassin minier, les communautés du Boulonnais, de l'Artois et d'Arras. Enfin, les intercommunalités de Dunkerque, Saint-Omer, Maubeuge, Cambrai et Cœur d'Ostrevent vieilliraient fortement : l'âge moyen y augmenterait de plus de 3,5 années en 15 ans.

ENCADRÉ : LES FICHES DÉTAILLÉES PAR TERRITOIRE

Un document d'étude détaillé présente pour chaque territoire les chiffres-clés relatifs aux projections démographiques ainsi qu'une analyse spécifique. Ce document est accessible en ligne sur le site internet de l'Insee.

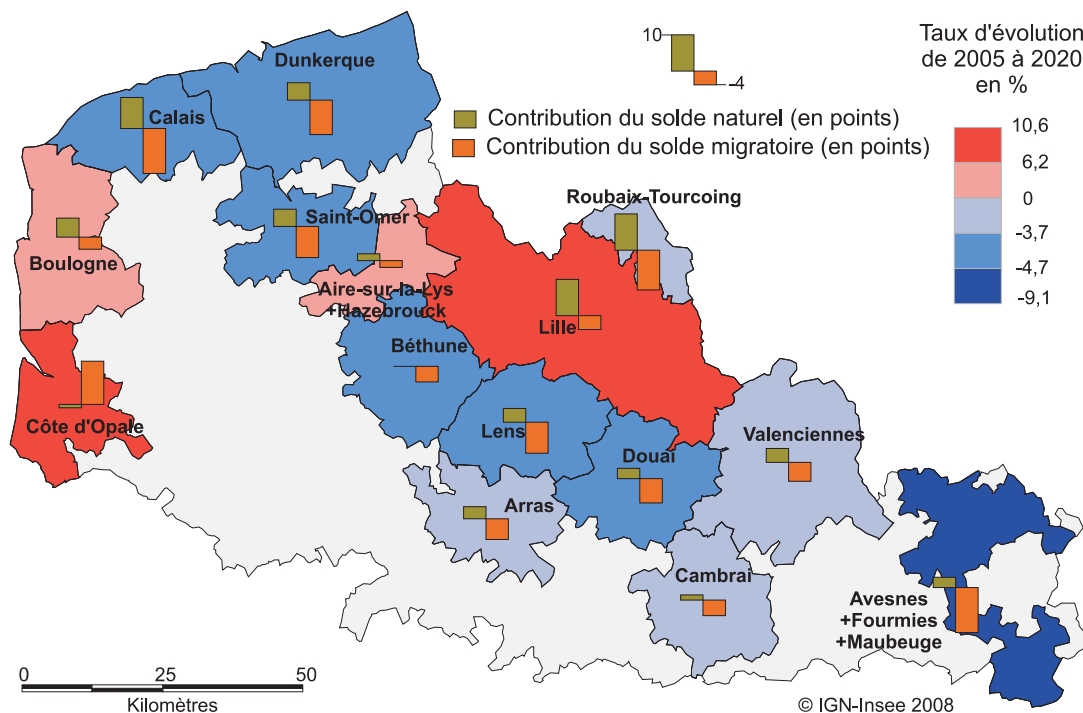
Graphique 5 : ÂGE MOYEN EN 2005 ET AMPLEUR DU VIEILLISSEMENT DANS LES EPCI DE PLUS DE 50 000 HABITANTS



CU = Communauté Urbaine
CA = Communauté d'Agglomération
CC = Communauté de Communes

Note de lecture : l'âge moyen est de 35,7 ans en 2005 au sein de Lille Métropole Communauté Urbaine ; de 2005 à 2020, il s'accroîtrait de 2,2 ans.

Carte 3 : PROJECTIONS DE POPULATION ENTRE 2005 ET 2020 POUR LES 15 BASSINS D'HABITAT DE PLUS DE 50 000 HABITANTS DU NORD-PAS-DE-CALAIS (SCÉNARIOS ARBITRÉS)



MÉTHODOLOGIE

Les projections démographiques ne sont pas des prévisions. Elles consistent à faire évoluer la pyramide des âges selon des hypothèses d'évolution de la fécondité, de la mortalité et des migrations, qui peuvent tout à fait ne pas se réaliser du fait des évolutions en matière de santé, mode de vie ou encore de l'attractivité des territoires.

Les projections de population régionales et départementales ont pour point de départ les populations régionales et départementales au 1er janvier 2005 et intègrent les données sur la fécondité, la mortalité et les migrations de 1990 à 2005. Le scénario central et les différentes variantes présentées dans l'étude sont cohérents avec les publications nationales de l'INSEE [Pour en savoir plus](#).

Les projections de population réalisées au niveau des territoires ont pour point de départ les populations des intercommunalités et des bassins d'habitat au 1er janvier 1999. Pour des questions de robustesse, l'horizon des projections est limité à 2020 et les travaux se restreignent aux territoires regroupant au moins 50 000 habitants.

Dans l'attente des résultats détaillés du nouveau recensement de la population, les projections obtenues en prolongeant les tendances antérieures à 1999 ont été confrontées aux premières données disponibles pour 2005 : premiers résultats du nouveau recensement et source Filocom. Selon les cas, les profils migratoires antérieurs à 1999 ont été adaptés ou non afin de prendre en compte les tendances récentes :

- Une adaptation a été réalisée pour les territoires suivants : Lille Métropole Communauté Urbaine ; communautés d'agglomération du Boulonnais, du Calaisis, de Cambrai, de Lens-Liévin, de Maubeuge Val de Sambre, de la Porte du Hainaut, de Saint-Omer, de Valenciennes Métropole ; communauté de commune du Cœur d'Ostrevent ; bassins d'habitat de Lille, de Cambrai, de Calais, de Saint-Omer et de la Côte d'Opale.
- Aucun ajustement n'a été nécessaire pour les autres territoires.

POUR COMPRENDRE CES RESULTATS

Définitions

Age : âge atteint au 1er janvier de l'année (âge en années révolues).

Bassin d'habitat : Les bassins d'habitat sont des unités territoriales permettant l'analyse des marchés du logement. Ce sont des espaces au sein desquels les ménages font leurs choix résidentiels en tenant compte des exigences de localisation liées au travail, à la consommation des biens et services, à l'utilisation des principaux équipements. Ce zonage est établi par les Directions Régionales de l'Équipement.

Espérance de vie à la naissance (ou à l'âge 0) : durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année.

Indicateur conjoncturel de fécondité : nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Population d'une commune : somme de la population des résidences principales, des communautés de la commune et des personnes sans abri ou vivant dans des habitations mobiles.

Quotient migratoire : rapport entre les migrations nettes d'un territoire (entrées-sorties) et l'effectif moyen de ce territoire au cours de l'année.

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

Pour en savoir plus :

- Projections de ménages du Nord-Pas-de-Calais : des ménages plus nombreux et plus petits sur la plupart des territoires - Insee Nord-Pas-de-Calais - Pages de Profils n°40, mai 2008
- Projections de population pour la France métropolitaine à l'horizon 2050 : la population continue de croître et le vieillissement se poursuit - Insee Première n°1089, juillet 2006
- Projections de population 2005-2050 pour la France métropolitaine - Insee Résultats n°57 société, septembre 2006

Directeur de la publication : Jean-Jacques MALPOT
Service Administration des Ressources : Arielle PÉCHER
Service Études Diffusion : Aurélien DAUBAIRE
Service Statistique : Jean-Christophe FANOUILLET
Rédacteur en chef : Jean-Luc VAN GHÉLUWE

Graphistes : Fabrice CARLIER, Annick CEUGNIEZ, Claude VISAYZE

Vente : par correspondance CNGP-Insee BP402 80004 AMIENS CEDEX ou via Internet : www.webcommerce.insee.fr - Tél. : 03 20 62 86 66

CPPAD en cours - ISSN : 1774-7562 - Dépôt légal Mai 2008 - © Insee 2008 - Code Sage PRO08392020

Imprimerie LA MONSOISE - 5, avenue Léon Blum - 59370 MONS-EN-BAROEUL - Tél. : 03 20 61 98 44 - Courriel : contact@imprimerie-monsoise.com